

La poste d'antan dans l'Yonne (1792-1900).



Carte des relais de poste en 1691.

La poste est issue des relais créés par Louis XI en 1477 pour le transport des messages royaux et surtout des offices de messagers royaux créés en 1576 qui étaient autorisés à transporter le courrier des particuliers. C'est au début du XVII^{ème} siècle que date l'origine de l'administration des postes en France. À l'époque le port était payé par le destinataire. En 1879 deux administrations celle des postes et celle du télégraphe ont fusionné. Les postes, les télégraphes et téléphones sont devenus un ministère nommé PTT. Ce ministère disparaîtra en 1991 après avoir changé d'intitulé à plusieurs reprises dont le dernier "ministère des postes et télécommunications".

Sommaire :

page : 01

Les taxes manuscrites : 1830-1860.	02
1 ^{ère} période : 22 mars 1800 au 26 décembre 1848.	03 à 12
2 ^{ème} période : 1 ^{er} janvier 1849 à 1857.	13 à 18
3 ^{ème} période : étoile de Paris pour l'Yonne, 1865-1872.	19 à 20
4 ^{ème} période : les précurseurs de la carte postale, 1873.	21
5 ^{ème} période : 3 ^{ème} République. 1874-1895.	22 à 23
6 ^{ème} période : 20 ^{ème} siècle.	24.

Conversion : 1 décime égale 10 centimes.

Bibliographie : l'oblitération Française J. Potion, les tarifs postaux Français 1627-1869 J.P. Alexandre, C. Barbey- G. Desarnaud- Dr.R. Joany.

Wikipédia, Guy Marchot, Marcophilie.org.

Abréviations : t.à.d. timbre à date.

Circ : circulaire.

Je reprends les numéros des départements de l'époque.

Les taxes de 1830 à 1860.

A l'origine les taxes sont inscrites manuellement sur les lettres. A partir de la circulaire du 2 juin 1831, les taxes pouvaient être apposées au moyen d'un timbre (tampon encreur). Ce tampon reproduisait la taxe façon manuscrite.

2 décimes



3 décimes



4 décimes



5 décimes



Un chiffre taxe de 2 décimes a été ensuite fourni aux bureaux de poste dès le 1^{er} janvier 1849 pour les ports dus territoriaux (lettres simples au tarif du 1^{er} janvier 1849, et ce jusqu'au 1^{er} juillet 1850.

Taxe simple 2 décimes correspondant au port simple sur une distance de plus de 40 km.

Le décret du 24 août 1848 fixe les nouvelles tarifications et modalités de taxation des courriers. Notamment l'apparition de 3 timbres dans son article 5. L'utilisation des marques ci-dessus sera prolongée d'une quinzaine de jours, c'est le temps qu'il fallut à l'administration pour livrer le 1^{er} timbre dans toutes les régions.

En ce qui concerne les bureaux de l'Yonne, seuls les timbres taxe de 3 à 5 décimes ont été en usage jusqu'à fin 1848, puis le timbre taxe de 2 décimes jusqu'à fin 1850.

Avec l'arrivée du timbre-poste au 1^{er} janvier 1849 et le changement de tarifs, de nouveaux outils sont mis en service : les tampons à "double traits". D'abord le 25c suivi d'un 30c suite au changement de tarif du 1^{er} juillet 1854 là où le port des courriers non-affranchi ne sera plus accepté sans une majoration du tarif en vigueur.

On retrouve les valeurs suivantes 5c, 12c, 15c, 20c, 25c, 35c, 40c, 45c, 55c, 75c, 5f. cette dernière valeur étant très rare, de plus il existe de nombreux faux.

25 40 5^{fr.}

L'administration envoie le 20 décembre 1848 une circulaire aux directeurs des bureaux de poste, leur demandant d'utiliser les timbres à date à disposition fortement imprégnés d'encre pour annuler les timbres-poste. Le 3 janvier 1849, une autre circulaire préconise l'utilisation d'une croix tracée à la main à l'aide d'une plume pour oblitérer le timbre-poste. Cette dernière directive crée la confusion et est diversement interprétée. Ainsi les bureaux de poste utilisent, en plus des timbres à date, des marques annexes ainsi que des marques non réglementaires. En général, ces oblitérations sont très rares car le matériel d'oblitération est livré au cours de la seconde quinzaine de janvier.

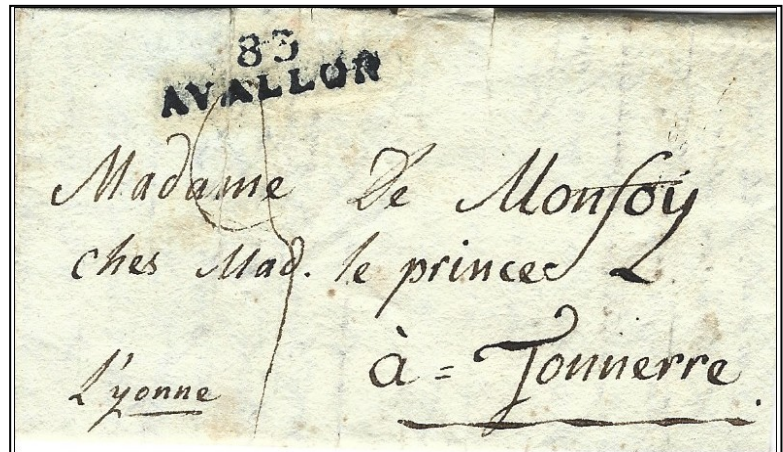
Le 1^{er} janvier 1859 est émis le premier timbre taxe, le 10c noir.
Ce timbre se caractérise par son petit format carré, lithographié puis typographié en 1861.



les deux premières 1^{ères} lettres de l'Yonne en ma possession.

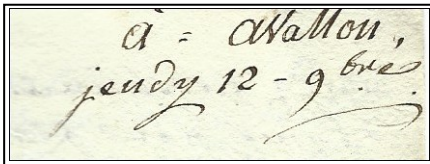
Le jeudi 4 mars 1790, les provinces sont supprimées et remplacées par les départements. Les premières marques avec mention du département (ici le 83) apparaissent à partir du dimanche 1^{er} janvier 1792. Ces marques sont en générales noires mais peuvent être bleues ou vertes.

Première marque linéaire avec le n°83 Avallon.



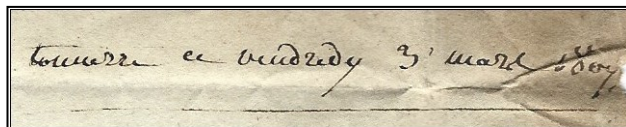
Au verso date de départ.

Soit jeudi 12 septembre (9 bre = 9^{ème} mois) 1793.



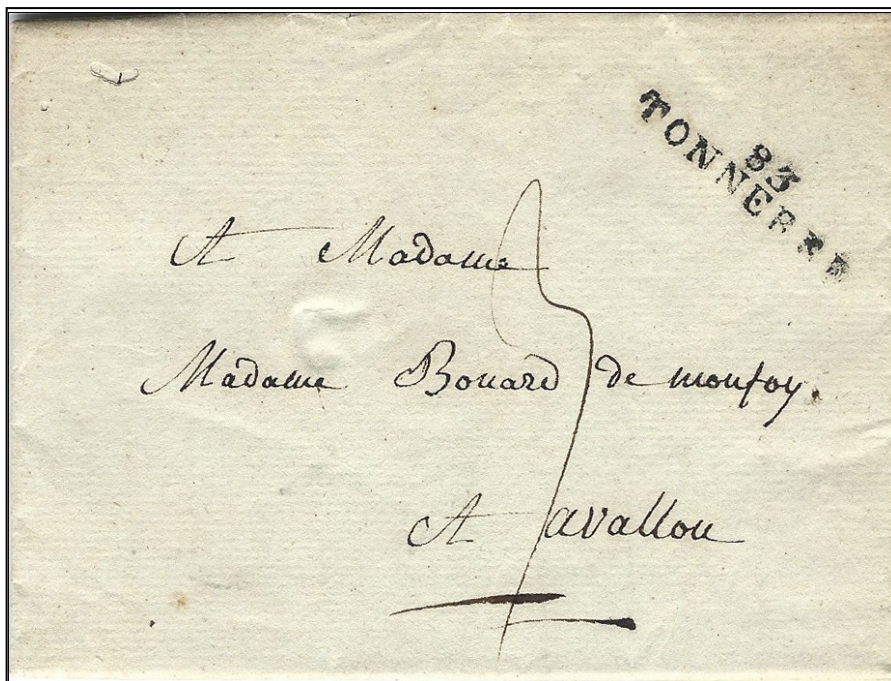
Une taxe de 3 décimes en port dû est apposée.

En-tête de la missive : Vendredi 31 mars 1809.

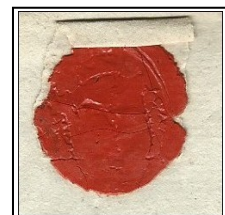


Une taxe de 3 décimes en port dû est apposée.

marque linéaire avec le n°83 Tonnerre.



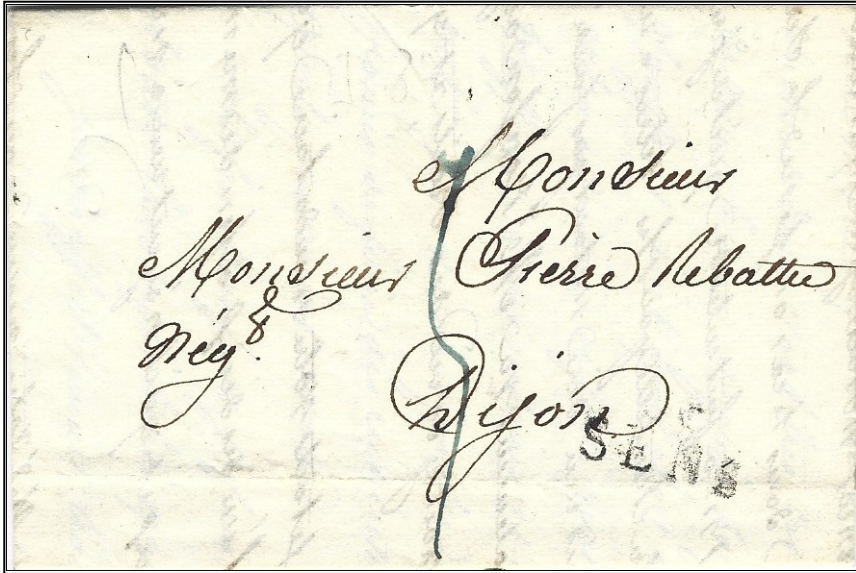
scan réduit du verso.



Cachet de cire fermant le pli.

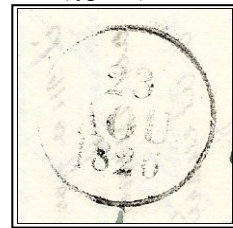
Lettre datée du mercredi 23 août 1826.

Marque linéaire 83 SENS en bas à droite. Port dû de 5 décimes payés par le destinataire.



Le mercredi 23 Août 1826.

Verso : t.à.d. (type A) diamètre 23.



T.à.d. (type A) début d'utilisation le 1^{er} janvier 1826 comme marque de départ puis au 1^{er} janvier 1828 comme marque de départ et d'arrivée.

Lettre datée du mardi 2 octobre 1832.

Postée le mercredi 3 Octobre 1832 de Sézanne (Marne 49) avec un port dû de 4 décimes (t.à.d type 13) à destination de Villeneuve-l'Archevêque (Yonne 83), arrivée le lendemain.

Le dos de la lettre est scellé par de la cire à cacheter. La matière employée pour les sceaux et cachets était au XIX^{ème} siècle généralement à base de gomme-laque et de thérébenthine, colorée au cinabre, produit toxique qui était utilisée pour sceller les lettres et papiers.

T.à.d. 13 du jeudi 4 oct 1832 à Villeneuve-l'Archevêque

Scan réduit du recto.



Lettre de juillet 1833.

Départ le mercredi 17 juillet 1833 de Lyon (Rhône 68) en port dû de 6 décimes. Écrite à Lyon par un fabricant de liqueurs et adressée à une épicière de Villeneuve-l'Archevêque (Yonne 83). Cette lettre arrivera à destination le samedi 20 juillet.

T.à.d (type 13) de départ de Lyon le mercredi 17 juillet 1833.

Scan réduit du verso.



Scan réduit du recto.



Villeneuve-l'archevêque (83).



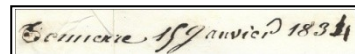
Lettre de janvier 1834.

Écrite à Tonnerre et postée le mercredi 15 janvier pour aller à Beaune, Côte-d'Or (20).

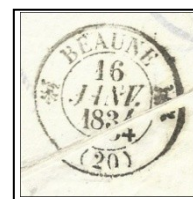
4 décimes en port dû par le destinataire.



Date sur l'en-tête du message.



Scan du verso : t.à.d. (type 12) d'arrivée à Beaune (20) le jeudi 16 janvier 1834.



Lettre écrite le 11 novembre 1834.

Postée à Troyes le mercredi 12 novembre 1834 (Aube 09) en port dû de 3 décimes à destination de Tonnerre (Yonne 83).



Scan réduit.



Recto taxe 3 décimes.



Verso t.à.d. (type 12). Tonnerre (83) du 12 nov. 1834.

Lettre du 18 avril 1835.

Scan réduit de l'en-tête d'un notaire.



Départ le samedi 18 avril de Sens (83) en port dû de 2 décimes. T.à.d. (type 11), qui fait partie des premiers t.à.d. à porter le nom du bureau et le n° du département devenu obligatoire en décembre 1829.

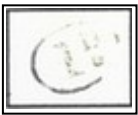
Scan du verso : t.à.d. d'arrivée à Villeneuve l'Archevêque (83).



Lettre écrite le 09 décembre 1836.

Départ de Sens (Yonne 83) t.à.d. au type 13. Une taxe manuscrite en port dû de 2 décimes. Un tampon ovale noir indique 1 décime rural qui existe depuis le 1^{er} avril 1830, taxe supplémentaire perçue sur les lettres distribuées ou levées par un service rural, sera supprimée le 1^{er} janvier 1847 (L.3-07-1846 Circ. N°312,1-12-1846).

I^D Scan du recto.



Scan du verso.



T.à.d. au type 13 du 10 décembre 1836 à Pont-sur-Yonne.

Lettre écrite le 01 janvier 1837.

Postée à Sens (83) le 2 janvier annulée d'un t.à.d. (type 13). Une taxe manuscrite de 2 décimes en port dû, et un tampon ovale noir nous indique 1 décime rural.



Scan réduit du verso.



T.à.d. au type 13 du 02 janvier 1837 à Pont-sur-Yonne (83).

Lettre écrite le 25 septembre 1837.

Départ de Sens (Yonne 83) lundi 25 septembre. Annulée par un t.à.d. au type 13. Une taxe manuscrite en port dû de 2 décimes. Ce pli arrivera le même jour à Villeneuve-l'Archevêque dans l'Yonne (83).

Scan réduit du recto.



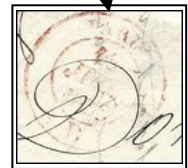
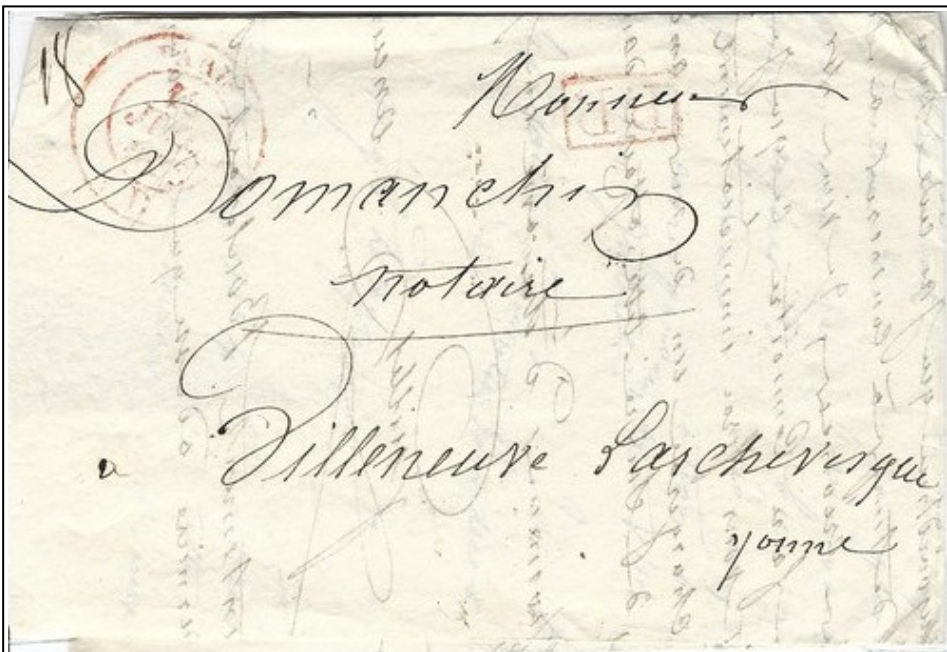
T.à.d. (type 13) du dimanche 25 septembre 1837 à Villeneuve-l'Archevêque (83).

Lettre datée du 18 juillet 1838.

Cadre rectangulaire rouge avec les lettres P.P.



Départ Paris (Seine) porte St Martin le 18 juillet en port payé. T.à.d. (type 14) rouge au recto.

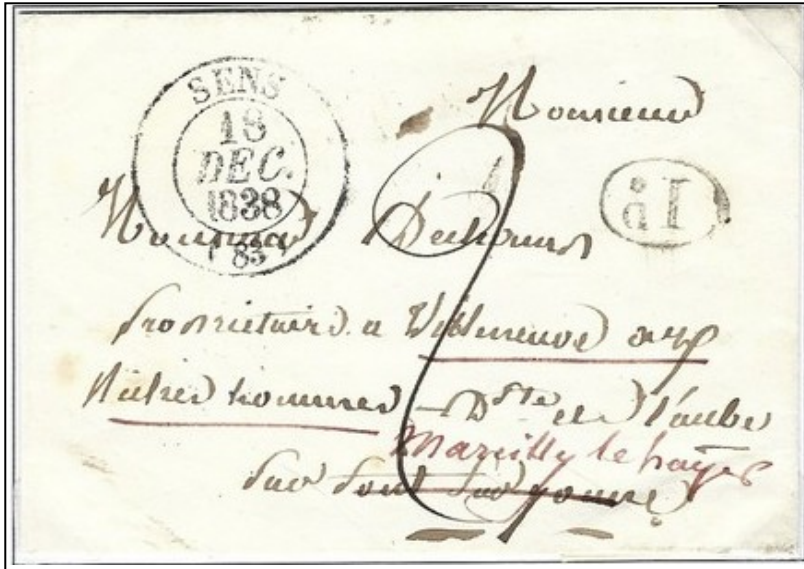


T.à.d. (type 13)
Villeneuve-l'Archevêque.

Lettre datée de décembre 1838.

Postée à Sens (Yonne 83) en port dû de 2 décimes, avec un t.à.d. (type13) du 18 décembre 1838, et à droite un tampon ovale noir indique un décime rural.

Scan réduit du verso : T.à.d type 13 Nogent-sur-Seine (9). Du 21 décembre 1848.

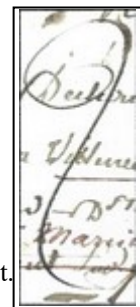


T.à.d. bleu avec indication de route (chiffre 8) Paris.

1 décime rural.



2 décimes en port.



Lettre d'un notaire de Sens(83).

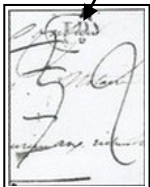
scan réduit de l'en-tête.



Postée le 22 juin en port dû taxée en 1^{er} lieu 3 décimes puis annulée pour être ramenée à 2 décimes plus 1 décime rural (tampon ovale noir). Dès 1834 la marque I^D est rouge lorsque la lettre est d'origine rurale ou noire pour une destination rurale. T.à.d. (type 13) Sens le 22 juin 1840.

Scan réduits.

Un cachet noir rural
N°00725(ID).



Au verso t.à.d. au type 13, indiquant : 23 juin 1840 à Pont-sur-Yonne.

Lettre écrite et datée du février 1841.

Postée le même jour à Sens (Yonne 83) en port dû de 2 décimes plus 1 décime de destination rurale. T.à.d. au type 13 du 11 février.

Le destinataire ayant déménagé, cette lettre sera réexpédiée à Chaumot (Yonne) via Villeneuve-le Roy aujourd'hui VILLENEUVE-SUR-YONNE. Arrivera à destination le 13 février 1841.



Et Villeneuve-le-Roy.



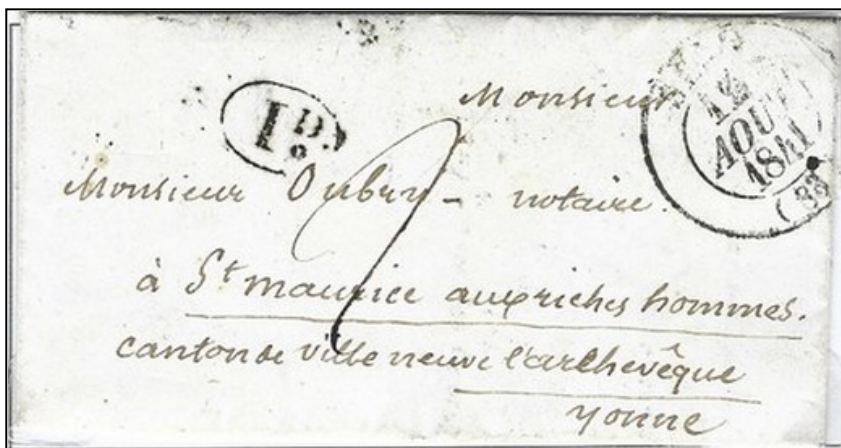
2 décimes.



Lettre d'août 1841.

Postée le 18 août à Sens (Yonne 83) en port dû de 2 décimes.

T.à.d. au type 13. Un cachet ovale noir d'un décime rural, celui-ci sera supprimé le 1^{er} janvier 1847 (L.3-071846-Circ.312, 1-12-1846).



Au verso t.à.d. (type 13). Ce pli sera livré à ST Maurice-aux-Riches-Hommes canton de Villeneuve-l'Archevêque.

Lettre écrite et datée du 18 octobre 1841.

Postée le 23 octobre au Havre (Seine-Inférieur) en port dû de 2 décimes, t.à.d. (type 14).

Au dos t.à.d. identique à destination de Noyers près Tonnerre (Yonne 83) le 24 octobre 1841.



2 décimes.

T.à.d. type 14.



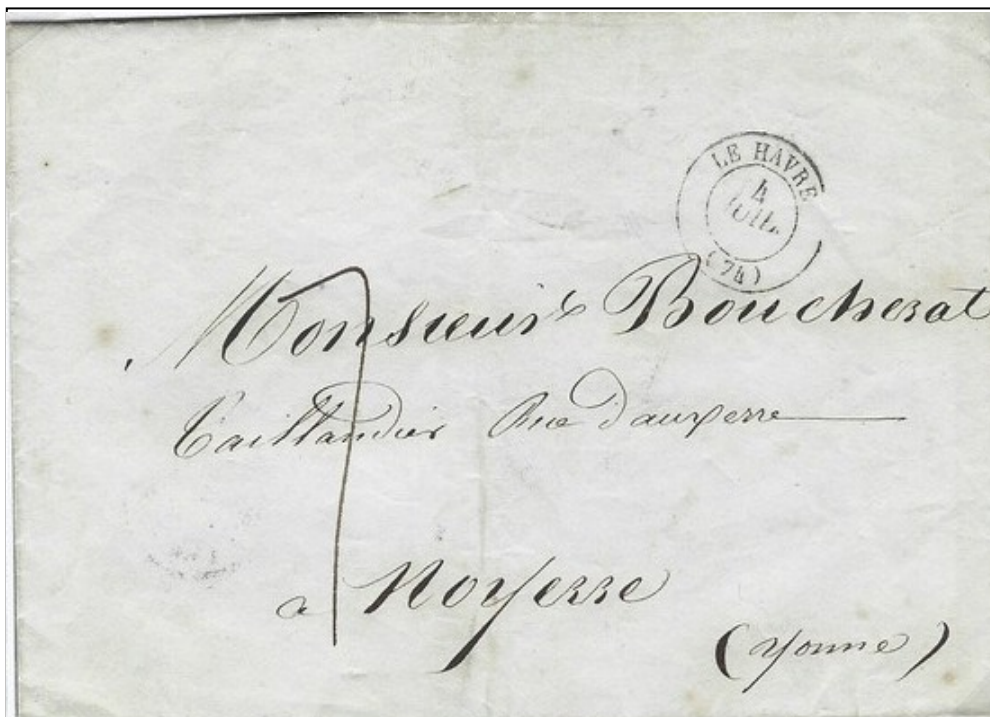
T.à.d. type 14.

T.à.d. bleu de convoyeur
avec indicateur de route 8
soit Paris (Seine 60).

Lettre du 03 juillet 1843.

Postée le 04 juillet 1843 au Havre (Seine-Inférieur). T.à.d. (type 15) apparu en 1838, de petite taille (21mm), sera utilisé jusqu'en 1867. Tarif du 01 mars 1829 selon l'article n° 0.11 janvier 1829- Circ. n° 8, 9-02-1829. Pour une lettre de moins de 7.5g. Deux décimes en port due.

Au verso un t.à.d. bleu (type 15) de convoyeur avec indicateur de route chiffre 13.



Scan réduit du verso.



t.à.d. bleu au type 15. dans la
couronne, en haut Paris à gauche
indication du train n° 2 et à
droite de la route n°13
(Lyon).

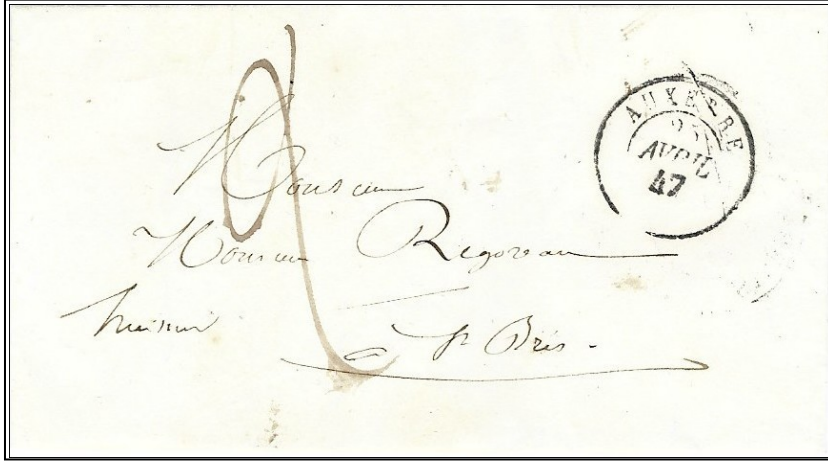
En bas (60).



T.à.d. (type 12) Noyers sur Serein.
Canton de Tonnerre (Yonne (83)).

Lettre de 1847.

Écrite et postée le 25 avril 1847 à Auxerre en port dû de 2 décimes. T.a.d. de départ (type 15).



T.a.d. d'arrivée (type 15) à St Brie (83) le 25/04/1847.

Lettre de décembre 1848.

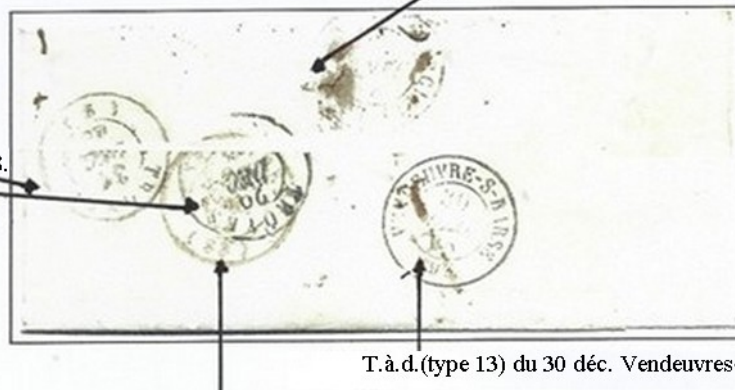
Postée le 26 décembre 1848 à Sens (Yonne) en port dû de bureau à bureau pour 2 décimes après une rectification manuscrite.



Scan réduit du verso.

T.à. d. (type 13) du 29/12/1848, Marcilly-le-Hayer(aube).

T.à. d. (type 13) du 30 décembre 1848.
Troyes (09).



T.à. d. (type 13) du 30 déc. Vendevres-s-Bar (aube 09).

T.à. d. situé sous le cachet de troyes porte le nom de Sens (Yonne 89).

Les tarifs des services intérieurs de 1849 à 1857.

Période du 1^{er} janvier 1849 à 1878.



Lettres de bureau à bureau :

Tarif :

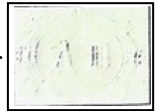
1^{er} JANVIER 1849 (L. 24.08.1848 – A.M. 13.12.1848 – Circ. n° 33, 20.12.1848)

jusqu'à	Au-dessus de			jusqu'à
	plus de	plus de	plus de	
7 ½ g	7 ½ g	15 g	100 g	1 Kg
	jusqu'à 15 g	jusqu'à 100 g	par 100 g en plus	
LETTRES				
de bureau à bureau20	.40	1. + 1.	10.

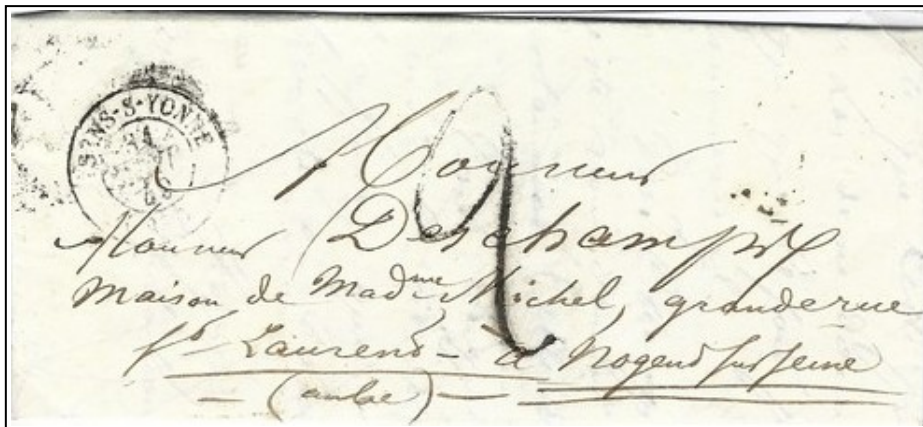
Lettres circulant de bureau à bureau seront affranchies 20 centimes pour un poids de 7.5gr (décret du 24 août 1848). Ce décret supprime la taxe progressive instituée par la loi du 15 mars 1827. La taxe de voie de mer de ou pour la Corse et l'Algérie ainsi que les tarifs des échantillons qui sont assimilés aux lettres sont supprimés.

Lettre datée du 31 janvier 1849.

Logo en relief vers l'en-tête.



Postée le 31 janvier 1849 à Sens (Yonne 83) en port dû de 2 décimes selon le tarif en vigueur. Décret du 24/08/1848. T.à.d (type 15) daté du 31 janvier.



T.à.d. type 13 T.à.d. type 15" route n°8
Nogent-sur-Seine. Et Paris le 1^{er} février.

Lettre du 11 août 1852.

Postée le 11 août 1852 à Villeneuve-sur-Yonne (83) au tarif du 1^{er} juillet 1850 (L.F du 1^{er} juillet 1850 – Circ. N°10 du 30 juin 1850) de 25 centimes. Lettres de bureau à bureau de moins de 7.5g. Elle sera réexpédiée en poste restante à Perpignan (66), en passant par la gare d'Aillant-sur-Tholon (Yonne 83) et Lyon.

Scan réduit du recto.



tampon encreur 1^{er} chiffre double trait créé selon le tarif en vigueur.



Scan réduit du verso. Marque linéaire Villiers-St-Benoît (83). T.à.d. (type 13) du 13 août 1852 Lyon(68).

T.à.d. des bureaux de distribution (dateur B).

T.à.d. rouge (type 15) d'arrivée
à Aillant-sur-Tholon (83) le 15 août 1852.



Tampon encreur d'une filière.

T.à.d. (type 15) Perpignan(65).

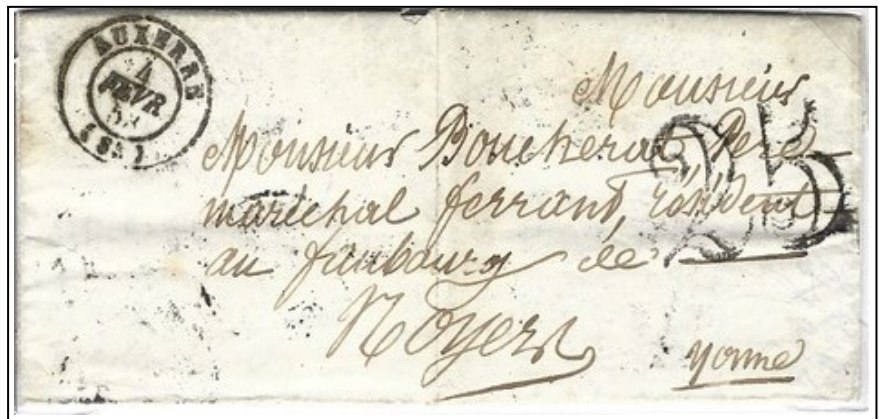
Écrite le 04 février 1853.

Postée le 04 février à Auxerre (83) avec un t.à.d. (type 13) datée du 4 février 53. Taxée en port dû 25 centimes.

Scan réduit du verso.



2 t.à.d. au type 15 de Noyers-sur-Serein (83)
le 5 février 1853.



quatre lettres de 1854.

Postée le mardi 11 juillet 1854 d'Aignay-le-Duc en Côte-d'Or (20) en port dû de 30 centimes. Tarif du 01/07/1854. (L.20.05.54. Circ n°12) pour toutes lettres affranchies de moins de 7.5g. T.à.d. au type 15.

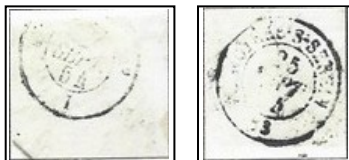


4 t.à.d. au type 15 du mercredi 12 juillet 1854.

Écrite le jeudi 21 septembre 1854 à Mailly-la-ville (Yonne 83) et postée 3 jours plus tard. Affranchie d'un timbre Napoléon III au type 2. Légende Empire Français annulé par un losange petit chiffre 111 (bureau postal d'Arcy sur cure (83)). Un t.à.d (type 15) de départ d'Arcy-sur-Cure daté du dimanche 24 sept 1854. Cette lettre est livrée à son destinataire le lendemain à Noyer-sur-serein (83).

Un petit cachet rond avec la lettre C (boite rurale).

Scan réduit du verso.



T.à.d Noyer-sur- serein
Du lundi 25 septembre 1854.



Départ le vendredi 06 octobre d'Aignay-le-Duc en Côte-d'Or (20). Affranchie d'un timbre Empire 20 centimes au type 1 émis le 1^{er} juillet 1854. Tarif du 1^{er} juillet pour une lettre de moins de 7.5g. annulé par un losange petit chiffre 13 (Aignay-le-Duc). T.à.d. Aignay-le-Duc du 06 octobre 54.

Scan du verso.



T.à.d (type 15) d'arrivée à Noyers-sur-serein le samedi 07 octobre 1854.



Écrite le lundi 06 novembre 1854 à Mailly-la-ville (Yonne 83) et postée le jour même, Affranchie d'un timbre Napoléon III au type 1. Légende Empire Français. Annulé d'un losange petit chiffre 111 (bureau postal d'Arcy-sur-Cure(83)). Un t.à.d (type 15) de départ d'Arcy-sur-Cure daté du mardi 07 novembre 1854.

Un petit cachet rond avec la lettre C (boite rurale)

Scan réduit du verso.



T.à.d (type 15) du mardi 7 novembre 1854 Auxerre (83)



Cette lettre est livrée à son destinataire le même jour à Noyers-sur-Serein.

Enveloppe de dimension 13.8 x 10.5 mm.

En 1841, 2 papetiers parisiens et fondateurs de la maison MAQUET entreprennent la fabrication mécanisée des premières enveloppes et revendique la paternité de leur invention. En 1873 apparaitront les premières enveloppes gommées.

Tampon encreur d'un huissier. Affranchie d'un bloc de 4 timbres Empire Français à 20c soit 80 centimes.



Annulée de 4 losanges gros chiffre n° 4262 soit Villeneuve-sur-Yonne.

En bas à droite un t.à.d. (type 15) de départ du 14 décembre 1854 à Villeneuve-sur-Yonne.

Scan réduit du verso.



T.à.d. d'arrivée (type 15) du 15 décembre 1854 à Sens (83).

Écrite à Mailly-la-ville (83) le dimanche 11 février 1855.

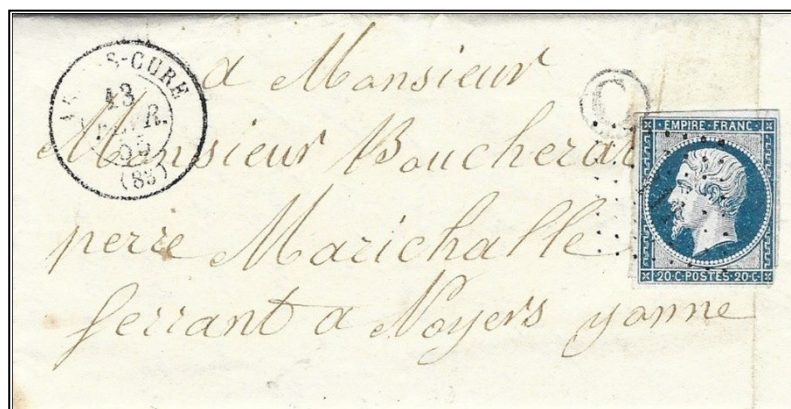
Postée à Arcy-sur-Cure (83). T.à.d. de départ (type 15) le mardi 13 février 1855. Affranchie d'un timbre Napoléon III au type 1. Légende Empire Français. Un losange petit chiffre 111 (bureau postal d'Arcy sur Cure(83). Un t.à.d (type 15) de départ d'Arcy-sur-Cure.

Dès 1830 on identifie toutes les boîtes aux lettres rurales qui sont vérifiées par le facteur lors de sa tournée par une lettre de l'alphabet correspondant à l'ordre de sa tournée. Tout le contenu de la boîte est marqué de ce timbre.

Scan réduit du verso.



T.à.d. (type 15) d'arrivée à Noyers-sur-Serein daté du lendemain.



Écrite à Sens-sur-Yonne.

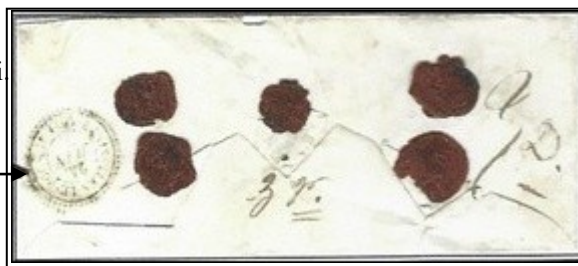
Lettre chargée et postée à Sens (83) le samedi 23 juin 1855, porte le n°227, la marque chargé en rouge livrée à Égriselle-le-Bocage via Marsangy (83).

Affranchie de 2 timbres Empire Français de 20c et 10c selon le tarif en vigueur. Losange petit chiffre n° 2878 soit Sens-sur-Yonne (83).



T.à.d. de départ (type15)
Le 23 juin 1855 de Sens.

5 cachets de cire
Pour sceller ce pli

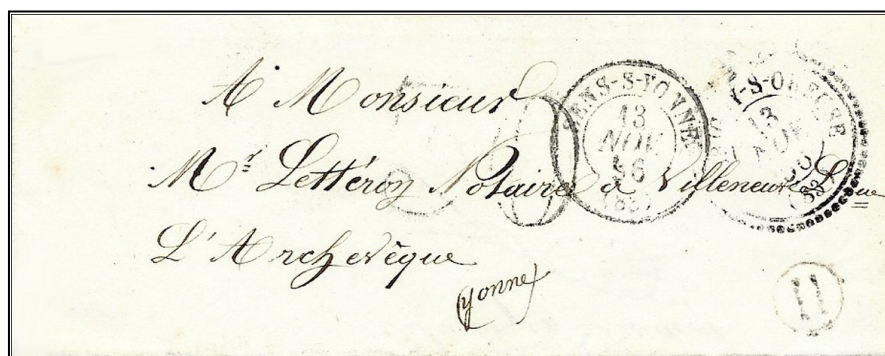


T.à.d. d'arrivée (type 15) à Égriselle-le-Bocage (83)
24 juin 1855.

Postée à Sens (83) en 1856.

Écrite à la Postolle le mercredi 12 novembre 1856. Postée à Sens-sur-Yonne le jeudi 13 novembre avec une taxe de 30 centimes ce qui correspond au tarif de la lettre simple non-affranchie. (l'expéditeur aurait dû coller un timbre à 20 centimes).

Un t.à.d. (type15) du 13 nov. Sens-sur-Yonne. Un t.à.d. de départ (type 22 des bureaux de distributions) de Thorigny-sur-Oreuse à la date du jeudi 13 novembre.



Scan réduit du verso.



Marque de facteur : cercle avec le chiffre 11.

T.à.d. (type 15) d'arrivée du vendredi 14
novembre 1856 à Villeneuve-l'Archevêque (83).

Deux lettres de 1857.

Postée à Sens (83) le dimanche 12 avril 1857.

Timbre 20c Napoléon non lauré annulé par un losange petit chiffre 2878 soit Sens (83).



Cachet de cire.



T.à.d. d'arrivée le même à Pont-sur-Yonne

jour
T.à.d. (type) de
départ du dimanche
12 avril de Sens-sur-
Yonne.

La fabrication de ce genre d'enveloppe débute en 1841 chez deux papetiers fondateurs de la maison Maquet à Paris.

Écrite à Précy-le-sec et postée le samedi 28 novembre 1857 à St Julien-du Sault (83) timbre de 10 c Napoléon Empire Français non lauré paru en décembre 1851 annulé d'un losange petit chiffre 3134 soit St Julien-du-Sault.

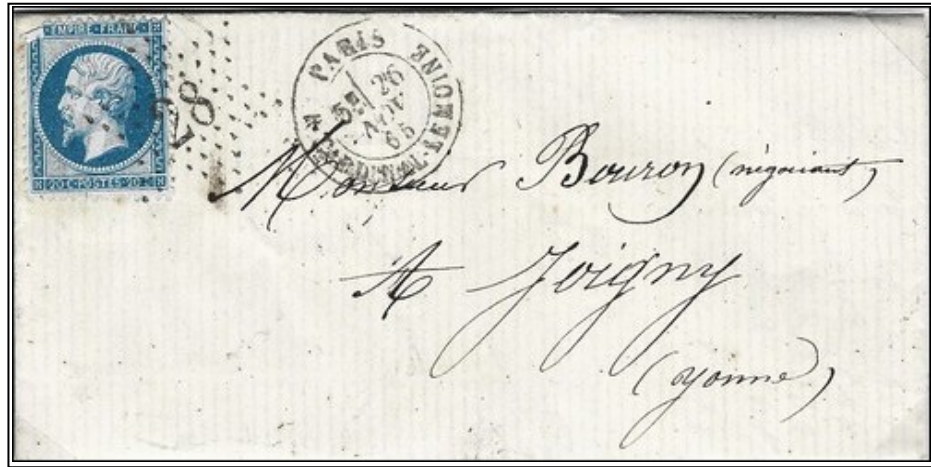


T.à.d. (type15) du samedi 28 novembre 1857.
Arrivée le jour même à St Julien-du-Sault.

Paris (60) à Joigny (83) en 1865.

Écrite et postée à Paris à destination de Joigny (83) avec un timbre Empire Français 20c émis le mercredi 13 août 1862, annulée d'une étoile de Paris n°28 (rue Cardinal Lemoine).

T.à.d. (type 17) de Paris, rue Cardinal Lemoine. 5^{ème} levé du dimanche 26 novembre 1865.



T.à.d. d'arrivée à Joigny (83) le lundi 27 novembre 1865.

T.à.d. (type 15) de Paris gare de Lyon le dimanche 26 novembre 1865.

Paris (60) à Sens (83) en 1865.



T.à.d. (type 17) de Paris place de la bourse 4^{ème} levée du lundi 30 juin 1866.

Écrite et postée à Paris à destination de Sens (83) avec deux timbres Empire Français 20c émis le mardi 19 août 1862. Annulé de deux étoiles de Paris chiffre 1 soit place de la Bourse.

Scan réduit du verso.



T.à.d. (type 17). Paris gare de Lyon.

T.à.d. (type 15) Sens-sur-Yonne (83) daté du 1^{er} juillet 1862.

Paris (60) à Joigny (83) en 1866.

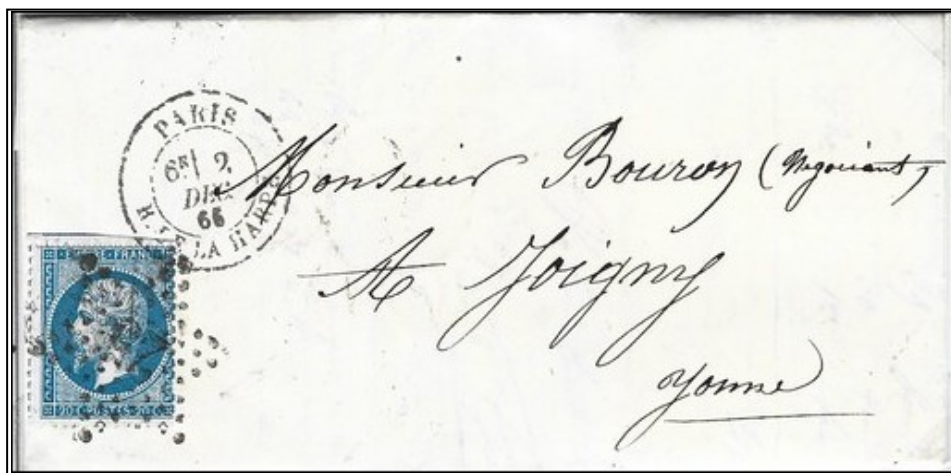
Écrite et postée à Paris à destination de Joigny (83) avec un timbre Empire Français 20c émis le mercredi 13 août 1862, annulé d'une étoile de Paris n° 25 (rue de la Harpe).

T.à.d. (type 17) Paris 6^{ème} levé du dimanche 2 décembre 1866.

T.à.d. (type 17) Paris gare de Lyon.



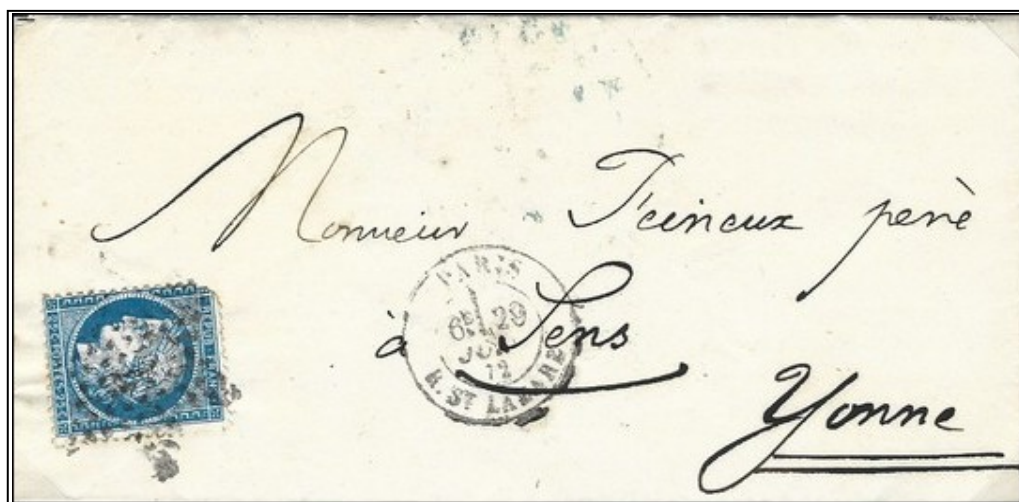
d'arrivée (type 15) du lundi 03 décembre 1866.



Paris (60) à Sens (83) en 1872.

Écrite et postée à Paris à destination de Sens (83) avec un timbre Cérès République Française 25c émis le dimanche 03 septembre 1871, annulé d'une étoile de Paris n° 2 (rue St Lazare).

Timbre Cérès république Française 20c.



T.à.d. (type 15) Paris, rue St Lazare à la 6^{ème} levée du samedi 29 juin 1872.

Scan réduit du verso.



T.à.d. (type 15) d'arrivée à Sens-sur-Yonne en 1^{ère} levée du mardi 30 juin 1872.

T.à.d. au type 15 gare de Lyon du lundi 29 juin.

Les précurseurs.

Bristol rectangulaire servant à la correspondance à découvert, transmis par la poste le plus souvent à tarif réduit. Cette carte postale fut inventée le 20 décembre 1872 en France. *Amendement voté par l'assemblée nationale (article 22 de la loi de finance du 20 décembre 1872).*

Premier jour d'émission le mercredi 15 janvier 1873, destinée à circuler à découvert en France et en Algérie, de bureau à bureau sans mention du prix en tenant compte de la loi du 20/12/1872. 2 lignes de texte le long du cadre gauche. M simple, 4 lignes pour l'adresse, dép." Ici l'Yonne ". Cadre du timbre carré non orné avec le texte "emplacement du timbre à 15c" 6 lignes sous le timbre. Pas de mention de prix. Tarif du 15/01/1873.

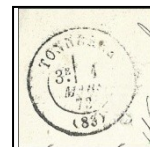


Timbre Cérés 15 c annulé d'un losange GC
Soit le 3971 (Tonnerre 83).

T.à.d. (type 17) de départ en 1^{ère} levée
du 1^{er} mars 1873.

T.à.d. au type 17 à la 1^{ère} levée du 2 mars.

Scan réduit du verso.



T.à.d. d'arrivée à Tonnerre en 3^{ème} levée
du 1^{er} mars.

Cadre A fleuroné, imprimerie nationale.

Postée à Nevers (56) le vendredi 21 mars 1873 pour être livré à Chablis.

Timbre Cérés 15c annulé par un t.à.d de départ (type 17) en 5^{ème} levée du 21 mars 1873.

2 lignes verticales d'écriture.

Scan réduit du verso.



T.à.d rouge d'un commerçant
de Nevers.

T.à.d. des ambulants de nuit
Paris-Auxerre. Lettre C.
Du 22 mars 1873.



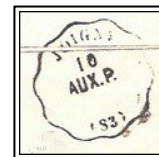
Émise en janvier 1873 par l'imprimerie nationale.

Cadre D à fleurs de lys.

A l'intérieur en-tête de notaire, Joigny 1874.

Lettre déposée ou postée en gare de Joigny le dimanche 10 mars 1874. Timbre Cérès 25 centimes République Française n'a pas été oblitéré. Mais est au tarif en vigueur au 1^{er} sept 1871.

T.à.d. (type17) à la 1^{ère} levée du 10 mars en gare de Joigny, pour être acheminée en 2^{ème} levée du 10 mars à Villeneuve-sur-Yonne.



T.à.d. de convoyeur Joigny le 10
Le dimanche 10 mars ligne
AUX.P. (83).

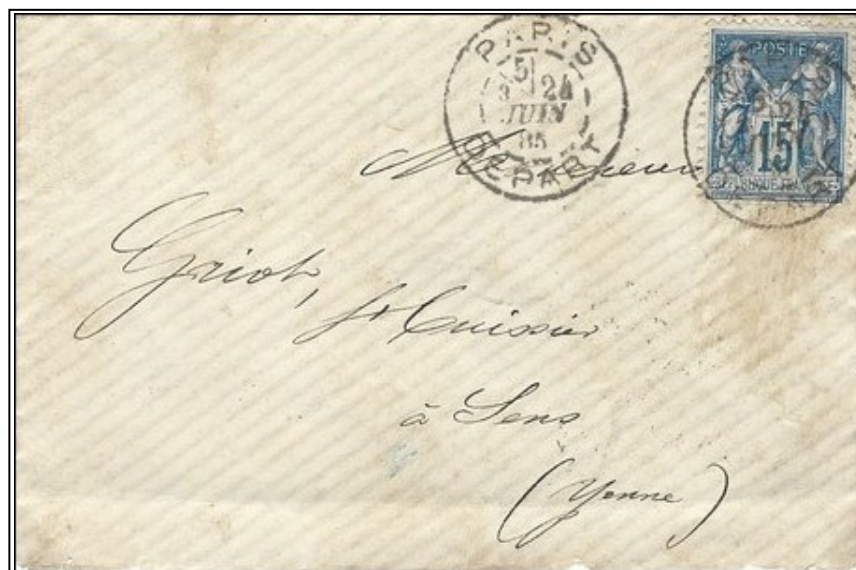


T.à.d. d'arrivée à Villeneuve-s-y.

Les T.à.d de convoyeurs avec un cercle ondulé noir de 1866 utilisés par la poste ferroviaire (convoyeur de station) seront en circulations jusqu'en 1877 puis seront remplacés par un t.à.d. de convoyeur de ligne.

Type Sage émission 1878.

2 t.à.d. (type 17) Paris départ à la 5^{ème} levée du mercredi 24 juin 1885, annule le timbre au type Sage (type 2) 15 centimes. Tarif en usage depuis le vendredi 1^{er} mai 1878.



T.à.d. d'arrivée à Sens (83) à la 1^{ère}
levée du jeudi le 25 juin 1885.

2 t.à.d (type 17) de Chailly-en-Bière Seine-et-Marne (76). En 3^{ème} levée du lundi 24 mai 1886.

Scan réduit du verso.



T.à.d. (type 17) d'arrivée à la 1^{ère} levée du mercredi 26 mai 1886 à Fournaudin.
Cette commune ne possédant de poste le Courrier est déposé à Arces

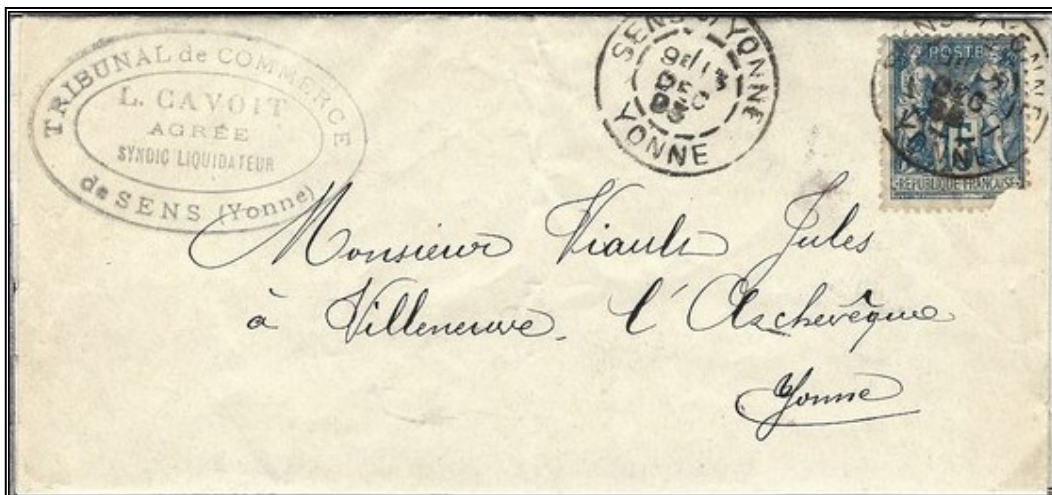


Timbre au type Sage, tarif en usage depuis le 1^{er} mai 1878, affranchissement de la lettre 1^{er} échelon de poids.

Départ de Sens (83) le mercredi 13 décembre 1893. Tribunal de commerce le règlement d'une somme due.

Tampon encreur du tribunal de commerce

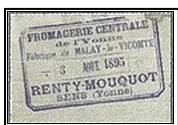
T.à.d. (type 84 ou A2) de départ 9^{ème} levée du mercredi 13 décembre 1893.



Timbre au type sage 15 c annulé
D'un 2^{ème} t.à.d. identique au premier.

Carte-lettre grise, (entier-postaux). 2 t.à.d. (type 84 ou A2) de départ 4^{ème} levée du 3 août 1895.

Timbre type Sage 4 lignes pour l'adresse, écrite à Malay-le-vicomte. (Malay le Grand).



Scan réduit du tampon représentant la Fromagerie centrale de l'Yonne.

Scan réduit du verso.

T.à.d. (type 84) 6^{ème} levée
Du samedi 03 août 1895
à Joigny.



La circulaire du 4 juin 1901 remplace dans les t.à.d. l'indication du numéro de levée par l'heure de la levée.
Utilisé dès le 1^{er} octobre 1901 après avoir entraîné la création de 2 timbres dateur, le type 84.01 ou A3 (24 mm)
et le type 01 ou A3c (25 à 27 mm).

Phototypie
A. Bergeret & Cie.
Nancy.



Scan réduit du dos.

T.à.d (type01) avec ville et lettre T

En place de la levée datée du samedi
03 décembre 1904.
Avallon(83).

2 t.à.d. (type 15) 2^{ème} levée du vendredi 1^{er} janvier 1904.
Quarré-les-Tombes(83)

T.à.d. (type 15) 2^{ème} levée du samedi 2 janvier 1904 à
Marigny l'église (83).



Auxerre le dimanche 18 septembre 1904, les quais de la cathédrale.

Les 2 timbres au type Blanc 5c millésime 4 sont annulés par un t.à.d. de départ (type 01) à 11h40 du 18/9/04.



Toulot, éditeur- Auxerre.
Collection ND. Phot.

Poster pour être livrée
Au petit-Mailly aujourd'hui
Mailly-le-Petit dans l'Aube (09).

Pas de t.à.d. d'arrivée.